

comme hier d'ailleurs, à parler avec le FPR. Vous savez qu'un gouvernement de transition est en cours de constitution. Nous allons lui dépêcher une mission pour organiser la relève de l'opération Turquoise, puisque maintenant, s'il y a un gouvernement légal au Rwanda, c'est à lui de rassurer et de sécuriser ses populations.

Je voudrais ajouter que l'opération Turquoise a atteint ses objectifs, on ne le dit pas assez. Nous étions allés là-bas pour protéger les populations, eh bien depuis un mois, nous protégeons environ 1 million et demi de personnes. Dans notre zone, il n'y a pas eu de massacres, nous avons dit que nous y proscribions toute activité militaire et toute activité politique, c'est le cas jusqu'à aujourd'hui et cela le sera demain.

Q - Vous n'êtes pas déçu de ne pas avoir été plus suivis ou mieux soutenus par vos partenaires de la Communauté européenne, de la communauté internationale ?

R - On peut déjà commencer à faire un bilan puisque nous commencerons notre retrait à la fin du mois de juillet et que nous le mènerons à son terme en liaison avec les Nations unies et en liaison avec le nouveau gouvernement rwandais dans le courant du mois d'août, avant la mi-août.

Alors qu'est-ce qui s'est passé ? Les organisations humanitaires auxquelles nous avons fait appel se sont mobilisées, elles sont présentes aujourd'hui au Zaïre, dans tous les pays riverains du Rwanda, le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies et Mme Ogata - en particulier - sont actifs. Donc de ce point de vue là, les choses ont bien marché.

Il y a eu ensuite une bonne mobilisation de nos partenaires africains. Courageusement, un certain nombre de pays, qui sont pourtant de petits pays sur le plan militaire ont dépêché des dizaines, voire des centaines d'hommes sur le terrain.

En revanche, c'est vrai, parlons de déception, il y a eu une apathie incompréhensible des grandes puissances que la situation humanitaire au Rwanda semble avoir laissé indifférentes. La France a essayé de donner l'exemple, elle a fait son devoir et j'espère que l'opération Turquoise pourra d'ici la fin de juillet-début août atteindre son terme, puisqu'elle a atteint ses objectifs.

Q - Mais apparemment l'appel d'Edouard Balladur devant les Nations unies n'a pas été entendu !

R - Si, partiellement, je vous l'ai dit. Il a été entendu par les organisations humanitaires. Nous étions allés aux Nations unies pour dire au HCR et à toutes les organisations non gouvernementales : venez nous aider, elles sont en train de le faire. Nous avons demandé aux pays africains de nous aider, ils l'ont fait. En revanche c'est vrai, les grandes puissances, comme on dit, ont d'autres soucis, apparemment que le Rwanda.

Ex-Yougoslavie - Bosnie - plan de paix de Genève

Q - Pour la Bosnie, le Parlement de Bosnie a voté le plan de paix des grandes puissances, comme la fédération croato-musulmane. En revanche, le Parlement des Serbes de Bosnie a suspendu ses travaux dans la nuit. Il y a peu de chances qu'il accepte maintenant un plan de paix qui n'attribue que la moitié de la Bosnie,

alors qu'il contrôle les 2/3 du territoire. Alain Juppé, là, vous êtes sans trop d'illusion, après votre dernière tentative de relance diplomatique ?

R - Vous savez que la semaine dernière, avec mon collègue britannique, nous avons fait la tournée de toutes les capitales. Je me réjouis que le Parlement de Sarajevo, le parlement de la Fédération croato-musulmane ait accepté, que la Croatie ait également accepté. Le président à Belgrade, M. Milosevic semble observer une attitude un peu ambiguë, un peu floue. Je souhaite de tout cœur que dans les heures qui viennent, puisque la réponse est demandée pour aujourd'hui même, le Parlement (entre guillemets) de Pale ne choisisse pas la guerre, parce que c'est ça qui est à l'horizon si la réponse est non. Ce plan est équilibré, il prévoit pour les Serbes de Bosnie, un pourcentage qu'ils avaient accepté l'année dernière, avec des garanties internationales. Donc cette émission est pour moi l'occasion de lancer un ultime appel au sens des responsabilités des responsables précisément de Pale pour qu'ils acceptent ce plan.

Q - Et il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre !

R - A ce moment-là, on ne ferait pas grand chose, notamment en matière de politique étrangère.

PARIS, 19 JUILLET 1994

Discours du ministre délégué à l'Action humanitaire et aux Droits de l'homme, Mme Lucette Michaux-Chevry devant les étudiants de la III^e Université d'été de formation de formateurs en Droits de l'homme et citoyenneté démocratique

Défense universelle des Droits de l'homme

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes en train d'assister à la naissance d'une tradition puisque c'est la deuxième fois qu'il m'est donné d'accueillir en ces murs les stagiaires de l'Université d'été des Droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique. Une tradition, donc, qu'il m'est agréable d'instituer aujourd'hui avec vous.

Juillet 1993/juillet 1994 : un an de défense des Droits de l'homme que je serais tentée de résumer en deux mots : progrès et inquiétude. Commençons par l'inquiétude si vous le voulez bien : aucun continent, aucun pays n'a, hélas, le monopole des situations préoccupantes.

Parmi les atteintes aux Droits de l'homme les plus souvent constatées, si l'on met à part les atrocités spectaculaires dont les médias nous renvoient les images à l'envi, l'une des plus graves me paraît être l'esclavage sournois auquel sont soumis des centaines de milliers d'êtres humains dans le monde ; vous constituez la promotion 1994 de l'Université d'été des Droits de l'homme ; or 1994 est aussi le Bicentenaire de l'abolition de l'esclavage sur les territoires de la République fran-

çaise. Je pense que cette concomitance de dates doit nous amener d'une part à réfléchir, d'autre part à agir.

A réfléchir, tout d'abord : l'esclavage a été aboli en 1794, cela est vrai ; mais il a été réintroduit quelques années plus tard avant d'être supprimé définitivement en 1848 grâce à l'action de Victor Schœlcher. On peut tirer de ce petit rappel historique au moins un enseignement, qui est capital : en matière de Droits de l'homme, rien n'est jamais définitivement acquis !

Mais la réflexion théorique doit s'accompagner d'action : une action certes très progressive, qui doit prendre en compte toutes les données de problèmes souvent complexes ; puisque nous nous penchons sur le passé proche, évoquons, à ce propos, les dernières négociations du GATT qui ont abouti à la signature du Traité de Marrakech : la France s'est beaucoup battue pour que la future Organisation mondiale du Commerce n'oublie pas que le développement des échanges internationaux doit s'accompagner d'une amélioration des conditions de vie des populations de tous les pays participant à ces échanges ; c'est ce qu'on appelle "la clause sociale". Les résultats ont été, de ce point de vue, très largement décevants.

Cela ne fait rien. Je continuerai à me battre pour que, petit à petit et sans bouleversement destructeur, "les normes sociales" dans les pays en développement s'élèvent au fur et à mesure que les échanges se développent.

Je viens d'évoquer l'esclavage au sens économique.

Mais il y a bien d'autres formes d'esclavage, à tel point que les Nations unies parlent, vous le savez, des "formes contemporaines d'esclavage". Citons-en une : la prostitution enfantine ; là encore, il faut agir, se mobiliser. Cela a fait partie de mon combat de ces derniers mois dans les instances internationales comme sur le terrain.

Une autre violation particulièrement grave des Droits de l'homme est constituée par ce qu'on appelle les atteintes à la liberté d'opinion et de presse.

Beaucoup d'entre-vous viennent de pays dans lesquels il n'a pas toujours été facile, par le passé, d'exprimer ni d'imprimer sa pensée. Vous avez, pour cette raison, un devoir particulier de vigilance, qui dans l'entreprise, qui à l'école, qui à l'université. J'ai, en tant que ministre délégué aux Droits de l'homme, un devoir d'assistance aux médias, même aux plus modestes d'entre eux y compris les plus dérangeants. C'est ce que j'ai fait, au nom de la France, dans près d'une dizaine de pays cette année.

Par ces quelques exemples, j'ai souhaité illustrer l'inquiétude à laquelle je faisais allusion tout à l'heure.

Mais j'ai parlé également d'espoir ! Alors, disons les choses très clairement l'espoir, c'est vous et, plus généralement, l'ensemble des formateurs en Droits de l'homme.

Je suis de ceux qui pensent, en effet, que les Droits de l'homme et la démocratie s'enseignent et qu'ils se transmettent comme un patrimoine. Je ne crois pas qu'il y ait, en ce domaine, ce que certains scientifiques appelaient au siècle dernier une "génération spontanée".

Vous connaissez tous, je pense, la phrase célèbre

"Si tu veux nourrir un homme pour un jour, donne-lui un bol de riz, pour un mois un sac de riz ; si tu veux le nourrir pour sa vie entière, apprends lui à cultiver le riz !"

Il y a une culture du riz, il y a aussi une "culture des Droits de l'homme" que l'on appelle parfois aussi - je pense au Salvador - "culture de la paix". Si le contenu des enseignements de cette culture peut varier, l'essentiel demeure :

- l'apprentissage d'une pédagogie appropriée,
- l'affirmation de l'universalité des Droits de l'homme.

Universalité ne signifie pas uniformisation bien sûr ; les cultures et les mentalités sont différentes à Rabat et à Tirana, les traditions prennent d'autres formes suivant que l'on habite Prague ou Bangui. Mais les libertés fondamentales, celles qui créent et en même temps protègent la dignité de l'homme n'ont qu'une seule expression.

J'ai soutenu, au cours des derniers mois des actions de formation en Droits de l'homme au Honduras, au Guatemala, au Cambodge, au Tchad ; j'ai rencontré les responsables, j'ai étudié leurs programmes : adaptés aux différents publics qu'ils visaient bien sûr, ils n'en préservaient pas moins la même dimension universelle.

Croyez-moi, en matière de Droits de l'homme, il n'existe pas d'application de la "Théorie des climats", telle que Montesquieu nous l'a laissée pour d'autres sciences sociales.

Je souhaite sincèrement que vous soyez désormais, chacun dans son environnement, les défenseurs vigilants du message complexe qui vous sera dispensé en France cet été. Je ne doute pas que vous saurez tous, sitôt rentrés chez vous, cultiver le jardin des Droits de l'homme.

NEW YORK, 19 JUILLET 1994

Mozambique - Déclaration du Président du Conseil de sécurité des Nations unies

Situation au Mozambique - prorogation du mandat de l'ONUMOZ

Le Conseil de sécurité prend note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général daté du 7 juillet 1994 (S/1994/803) sur l'opération des Nations unies au Mozambique (ONUMOZ). Il rend hommage au Représentant spécial du Secrétaire général et au personnel de l'ONUMOZ pour les efforts qu'ils déploient afin d'appuyer l'application de l'Accord général de paix pour le Mozambique. Le Conseil continue de les soutenir sans réserve.

Le Conseil de sécurité se félicite des progrès significatifs réalisés dans l'application de l'Accord général de paix, notamment dans le domaine électoral, mais demeure préoccupé par la persistance des retards apportés dans l'application de certains aspects importants de l'Accord. Le Conseil est particulièrement inquiet des contretemps qui continuent de marquer la démobilisation des forces et la constitution des nouvelles forces de défense mozambicaines (FADM). Dans ce contexte,